DEC151672DAI

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Christophe Coudroy, directeur général délégué aux ressources

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC150663DAJ du 28 février 2015 portant nomination de M. Christophe Coudroy aux fonctions de directeur général délégué aux ressources ;

Vu les projets de contrats de site de l'Université Paris-Saclay, Languedoc Roussillon Universités et l'Université Lille-Nord de France pour la période 2015-2019 ;

DECIDE:

Art. 1er. – Délégation est donnée à M. Christophe Coudroy, directeur général délégué aux ressources, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, les contrats de site de l'Université Paris-Saclay, Languedoc Roussillon Universités et l'Université Lille-Nord de France pour la période 2015-2019.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 juillet 2015

Alain Fuchs